



PARCOURS CREATEURS - PACK LES ESSENTIELS

Public concerné

- Tout public

Prérequis

- Porteur(se) (s) de projet de création ou reprise d'entreprise

Nombre de participants

- 6 à 15 stagiaires

Durée - Horaires

- 2 jours
- De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Tarifs

- **210 Euros** par stagiaire
- Prise en charge à définir selon statut
- Financement possible par **CPF**
[Créer son compte CPF](#)

Dates et lieu de formation Pour 2022

- Les lundis, mardis
- Du :
 - 16 au 17 février
 - 13 au 14 avril
 - 15 au 16 juin
 - 24 au 25 août
 - 19 au 20 octobre
 - 07 au 08 décembre

Formation proposée à **Blois**

Objectif général

- Choisir sa forme juridique et ses options fiscales et sociales et étudier la faisabilité économique de son projet

Objectifs pédagogiques

- Choisir le bon statut et appréhender les incidences fiscales, sociales et financières de son choix
- Comprendre les mécanismes financiers de base et connaître les points clés d'une étude de faisabilité d'un projet d'installation
- Vérifier la viabilité économique et financière de son entreprise
- Appréhender les obligations fiscales et sociales de son entreprise
- Préparer ses démarches et son dossier d'immatriculation

Programme

- Choisir un statut :
La présentation des formes juridiques, des régimes fiscaux, des régimes sociaux et les critères de choix (activité, association protection du patrimoine, statut social, régime fiscal, obligations administratives et comptables...)
- Appréhender les mécanismes financiers de base
- Calculer son chiffre d'affaires prévisionnel et ses charges
- Connaître les principales obligations sociales et fiscales de son entreprise
- Préparer ses démarches et son dossier d'immatriculation

Formateurs

- Formateurs de la CMA, spécialistes de l'accompagnement des créateurs et des entrepreneurs d'entreprise.



Renseignement et inscription

Votre contact formation :

Isabelle BOUZY
02 54 44 65 97

Formation-continue.41@cma-cvl.fr

HANDICAP

Référent handicap du centre de
formation

Christophe BOURGUIGNON
02 54 74 57 26
c.bourguignon@cma-cvl.fr

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

• ORGANISME DE FORMATION

Chambre de Métiers et de
l'Artisanat
Centre – Val de Loire

N° de SIRET
130 027 980 00015

N° de déclaration d'activité :
enregistré sous le numéro
24450381045

Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat.

• SITE DE FORMATION DU LOIR ET CHER :

16 Rue de la Vallée Maillard
41018 BLOIS CEDEX

N° de SIRET
130 027 980 00056

Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie active et participative

Formation pratique qui alterne apports théoriques et exercices d'applications.

Documents remis

- Un support de cours sur les outils et les méthodes est remis à chaque participant.

Indicateur de performance

- La satisfaction est recueillie via nos enquêtes sous notre outil HSW-Formaeva. Elles sont à remplir en ligne à la fin de chaque formation (à 10 jours puis à 2 mois).

Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

- En amont de la formation, **entretien de positionnement** est réalisé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orientation vers l'action de formation adaptée à son besoin.
- A l'occasion des échanges, **un questionnaire** est complété et permet au conseiller d'identifier le parcours passé et les attentes du stagiaire afin de personnaliser et individualiser la formation. Une synthèse est ensuite remise au formateur, avant l'entrée en stage.
- A l'issue de l'entretien, le **programme détaillé** de la formation est remis au candidat.

Toute information demandée à un stagiaire a un lien direct avec la formation et reste confidentielle.

Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

- Lors de la dernière séance de la formation il sera demandé à chaque stagiaire de compléter une **enquête de satisfaction** sur le déroulement de la formation. Avec l'appui externe de la société **Horizontal Software** un **questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours puis un **questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation.

Évaluation des acquis de la formation

- A la fin de la formation il est remis **une attestation** pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de « être capable de ». Elle **mesure les capacités développées en formation**, qui pourront être mises en œuvre dans une situation sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluation est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

Suivi Post Formation

- **Un suivi individuel peut être proposé.** Le formateur intervient pour vous aider à mettre en place les outils et les méthodes étudiés (devis sur demande).

Bilan pédagogique du stage

- Un bilan pédagogique synthétique est transmis pour information au responsable de service ou au coordinateur pédagogique.